

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 19/05/2017

RAPPORT N° CD2017-05/ 1/ 3 DOSSIER N° 2079	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

COMPTE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2016

I. RÉSUMÉ

Il est soumis à votre approbation le compte administratif de l'exercice 2016.

II. OBJET DU RAPPORT

Conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, il revient au Conseil Départemental d'arrêter les comptes du Département au titre de l'année écoulée, avant le 30 juin de l'exercice en cours.

Tel est l'objet du présent rapport consacré à l'examen du Compte Administratif de l'année 2016.

Avant de procéder à une analyse détaillée du compte administratif intégrant une approche dynamique portant sur l'évolution des finances départementales durant la période 2007-2016, je vous invite à l'examen des résultats de l'exercice 2016.

o
o o

Je rappellerai en premier lieu que le budget départemental comporte :

- un budget principal qui retrace l'essentiel des opérations de dépenses et de recettes liées à l'activité des services départementaux et à la mise en œuvre des politiques départementales.
- deux budgets annexes qui concernent le Laboratoire Départemental d'Analyses dont une partie de l'activité présente un caractère commercial et le Parc Départemental intégré au Conseil Départemental depuis le 1^{er} janvier 2011.

Les résultats globaux du budget principal sont les suivants :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	28 829 273,17 €	175 625 843,68 €	204 455 116,85 €
Recettes encaissées au cours de l'exercice	29 566 735,60 €	179 957 737,13 €	209 524 472,73 €

- Résultat de gestion..... + 5 069 355,88 €

- Résultat 2015 reporté d'investissement + 460 839,56 €
 - Résultat 2015 reporté de fonctionnement + 1 580 849,30 €

Excédent de clôture 2016 :+ 7 111 044,74 €

Ce résultat a été intégré au Budget Primitif 2017 par anticipation soit + 1 198 301,99 € en investissement et + 5 912 742,75 € en fonctionnement. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

Le tableau ci-après retrace l'état d'exécution du budget 2016 par section.

- EXECUTION DU BUDGET 2016 -

Section	Dépenses	% de réalisation	Part du budget réel	Recettes	% de réalisation	Part du budget réel
Investissement	28 829 273,17 €	86,06 %	14,10 %	30 027 575,16 €	91,57%	14,20 %
Fonctionnement	175 625 843,68 €	96,24 %	85,90 %	181 538 586,43 €	99,80 %	85,80 %
Total	204 455 116,85 €	95,30 %	100 %	211 566 161,59 €	98,62 %	100 %

La réalisation globale des dépenses est très satisfaisante puisqu'elle dépasse les 95 % (93 % en 2013, 97 % en 2014 et 95 % en 2015). Quant aux recettes, le taux de réalisation de 98,62 % peut être considéré comme très convenable.

En Investissement :

- Un taux de réalisation pour les dépenses égal à 86 % (83,26 % en 2010, 86,8 % en 2011, 88 % en 2012, 93 % en 2013, 93 % en 2014 et 83,96 % en 2015).

- Pour les recettes, un taux de 91,6 % (77,15 % en 2013, 89 % en 2014 et 85 % en 2015) qui peut être jugé très satisfaisant.

En Fonctionnement :

- Un taux de réalisation optimal pour les dépenses à 96,24 % (97,5 % en 2014 et 97,3 % en 2015), les inscriptions budgétaires ayant en effet été inscrites au plus juste.

- Le taux de réalisation des recettes avoisine pour cette année 2016 les 100 % (98 % en 2013, 98,6 % en 2014 et 98,2 % en 2015).

MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Comptes Administratifs de 2007 à 2016

Dépenses d'Investissement (en euros)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Investissements directs	16 448 134	18 875 102	21 131 550	17 879 186	17 473 385	19 038 441	20 869
Investissements indirects	9 441 194	8 283 189	7 325 952	7 044 925	7 276 112	6 648 307	6 829
TOTAL	25 889 328	27 158 291	28 457 502	24 924 111	24 749 497	25 686 748	27 698

Mouvements financiers	12 816 001	13 140 140	11 216 348	10 276 329	23 023 281*	11 219 291	10 532
Remboursement du capital de la dette	9 386 641	8 608 964	8 088 161	8 561 448	8 870 351	8 847 598	8 583

Encours au 31 décembre	75 235 618	75 326 653	77 038 494	77 477 047	77 881 697	80 934 097	84 300
------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	--------

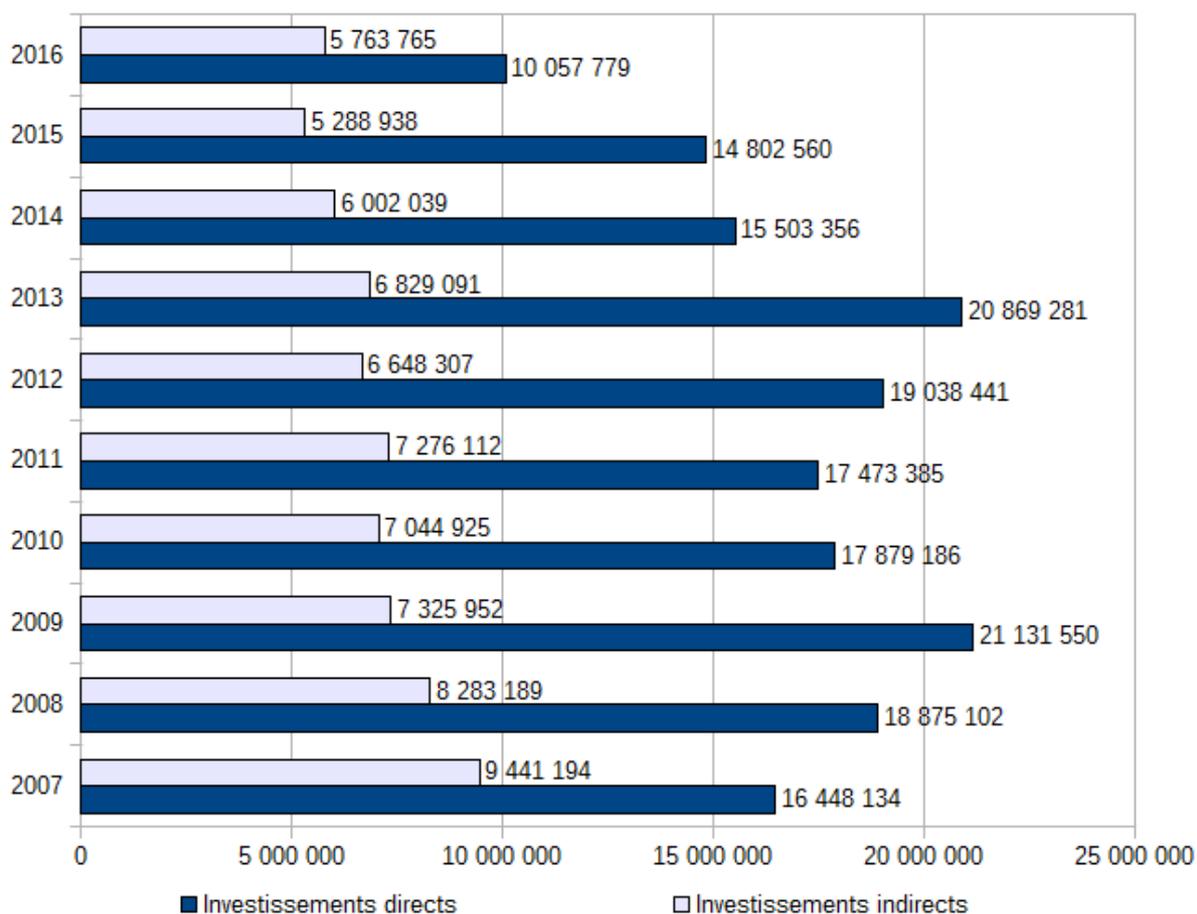
*** Remarque concernant l'exercice 2011 :**

Sur ces 23 M€ de réalisation :

- 9,350 M€ correspondent à des réimputations comptables qui ont fait l'objet d'un mandatement en dépenses et d'un recouvrement pour un même montant en recettes.
- 3,350 M€ ont été remboursés en mai et remobilisés en décembre.

Cette opération effectuée sur un emprunt DEXIA, assorti d'une option de tirage et remboursement, a permis à la fois de diminuer la surtrésorerie constatée depuis le début de l'année et d'économiser les intérêts de cet emprunt sur la période de remboursement (15 mai au 15 décembre).

Evolution des investissements directs et des investissements indirects
de 2007 à 2016



MONTANT DES DÉPENSES RÉALISÉES DE 2007 A 2016

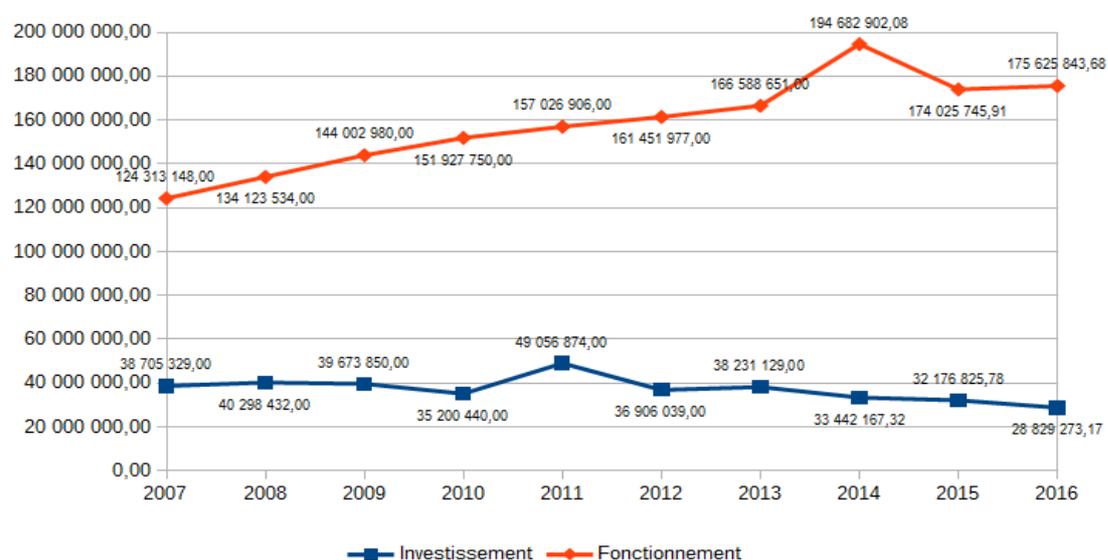
Comptes Administratifs (en euros)

ANNÉES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Section d'Investissement	38 705 329,00	40 298 432,00*	39 673 850,00*	35 200 440,00*	49 056 874,00*	36 906 039,00*	38 231 129,00*
Section de Fonctionnement	124 313 148,00	134 123 534,00	144 002 980,00	151 927 750,00	157 026 906,00	161 451 977,00	166 588 651,00
TOTAL	163 018 477,00	174 421 966,00	183 676 830,00	187 128 190,00	206 083 780,00	198 358 016,00	204 819 780,00

* hors solde d'exécution reporté de l'année N-1

⁽¹⁾ dont régularisation TVA transports scolaires années 2011 à 2013

Evolution des dépenses de 2007 à 2016



LES DÉPENSES

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Réalisées lors de l'année 2016, les dépenses d'investissement se sont élevées à 28 829 273 € représentant près de 14,10 % des dépenses totales de l'exercice.

L'exécution de ces dépenses, présentées par fonction, appelle les commentaires suivants :

A/ LES ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX **10 057 779 €**

1) SERVICES GÉNÉRAUX..... 744 027 €

Les frais d'insertion pour les marchés publics se sont établis à 2 807,72 €, l'achat de véhicule pour 18 993,56 €, l'achat de matériels techniques et le mobilier à 42 782,62 €.

Dans le domaine de l'informatique et de la téléphonie, un montant de 414 761 € de crédits a été réalisé au cours de l'exercice dont :

- études informatiques.....	30 060 €
- acquisitions de logiciels.....	140 076 €
- acquisitions de matériels informatiques et de réseaux.....	244 625 €

Pour les bâtiments relevant de la fonction "services généraux", les travaux et études se sont élevés à 264 682 €.

Les principaux travaux ont été les suivants :

- 4 place Louis Lacrocq à Guéret (Hôtel du Département) : solde des travaux de restauration de la charpente et de la couverture	199 592 €
- 12 avenue Pierre Leroux à Guéret : aménagement de bureaux pour l'installation de la cellule de l'Habitat.....	11 579 €
- Travaux de voirie : revêtement parking 7 avenue de Laure (Médecine Préventive) :.....	3 233 €
- Remise en état des chaufferies (contrat P3 du marché de fourniture de chaleur).....	42 769 €

2) SÉCURITÉ..... 4 109 €

- Caserne de gendarmerie de La Courtine : révision et réfection de plomberie.

3) ENSEIGNEMENT..... 1 308 667 €

- Collèges :

Outre un crédit de 74 205 € réservé à l'acquisition de matériel scolaire et 124 253 € pour l'acquisition de matériel informatique et logiciels, les dépenses liées aux travaux de grosses réparations dans les collèges se sont élevées à 1 070 191 €.

Pour l'année 2016, les principales opérations sont définies ci-après :

Au titre de l'entretien technique :

- Collège d'Auzances : réfection des tableaux électriques des logements, réfection de l'électricité d'une salle de classe suite au changement d'un faux plafond et la réfection ponctuelle du réseau de chauffage pour 17 995 €,
- Collège de Bonnat : remplacement de deux portes du hall d'accès à la cour pour 8 379 €,
- Collège de Châtelus-Malvaleix : remplacement de portes d'accès aux ateliers SEGPA pour 11 010 €,
- Collège de Felletin : réfection logement CPE et dégazage de la cuve à fuel pour 18 873 €,
- Collège de Chénérailles : remplacement du bac à graisse de la cuisine pour 7 620 €,
- Collège Martin Nadaud de Guéret : remplacement d'une porte de l'atelier de technologie pour 5 333 €,
- Collège de Saint-Vaury : désamiantage et réfection du sol d'une salle de classe pour 15 937 €.

Au titre de la modernisation du patrimoine :

- Collège de Parsac : travaux de construction d'une salle d'évolution et d'un préau pour 806 086 €,

Au titre du programme de grosses réparations au clos et couvert :

- Collège de Bénévent-l'Abbaye : solde des travaux de remplacement des menuiseries extérieures du couloir pour 29 089 €,
- Collège Jules Marouzeau de Guéret : remplacement de menuiseries extérieures pour 36 486 €.

Au titre de l'accessibilité et de la sécurité :

- Collège de Dun-le-Palestel : mise aux normes de portes suite à l'avis de la commission de sécurité (lots désamiantage, menuiseries, peinture et électricité) pour 89 315 €,
- Collège Jules Marouzeau de Guéret : réfection de la faïence du mur de la cuisine suite à l'avis de la DDCSPP pour 6 523 €,
- Collège Martin Nadaud de Guéret : pose d'une gâche électrique et d'un contrôle d'accès sur portillon pour 1 512 €.

Au titre des études :

- Tous collèges : établissement de dossiers techniques amiantes pour 8 350 €,
- Collège de Boussac : étude d'expertise pour la reprise de la couverture suite aux problèmes d'infiltration pour 2 558 €.

- Hors collèges :

Les travaux et études relatifs aux bâtiments relevant de cette fonction se sont élevés à 9 336 € répartis comme suit :

- Travaux de câblage des anciens logements de l'ex-école annexe sise 47 rue Jean Jaurès à Guéret pour l'installation des syndicats

et du COS	6 336 €
- Etude de renforcement de la charpente du bâtiment sis 1 avenue Marc Purat à Guéret (Université)	3 000 €

Dépenses relatives aux travaux dans les collèges de 2011 à 2016

ETABLISSEMENT	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	
	Crédits consommés	C				
AHUN	16 668,65 €	-	182,39 €	69 416,00 €	28 092,00 €	
AUZANCES	12 945,26 €	29 199,59 €	64 136,33 €	40 631,00 €	13 819,00 €	
BENEVENT-L'ABBAYE	861,12 €	8 944,84 €	-	73 854,00 €	8 174,00 €	
BONNAT	92 141,42 €	2 509,09 €	258 327,54 €	4 569,00 €	-	
BOURGANEUF	108 681,69 €	7 639,03 €	-	-	-	
BOUSSAC	-	-	2 744,82 €	11 929,00 €	15 600,00 €	
CHAMBON-SUR-VOUEIZE	31 721,81 €	-	-	1 036,00 €	-	
CHATELUS-MALVALEIX	68 417,39 €	17 354,86 €	-	253 051,00 €	16 565,00 €	
CHENERAILLES	57 919,21 €	11 216,38 €	578 126,94 €	353 508,00 €	48 349,00 €	
CROCQ	46 304,18 €	107 303,91 €	5 493,94 €	271 090,00 €	12 661,00 €	
DUN LE PALESTEL	21 936,30 €	4 154,31 €	274 503,75 €	53 630,00 €	75 011,00 €	1
FELLETIN	26 554,97 €	6 969,93 €	301 873,75 €	475 062,00 €	27 664,00 €	
GUERET - J. MAROUZEAU	55 034,27 €	23 074,70 €	18 757,23 €	86 905,00 €	66 341,00 €	
GUERET - M. NADAUD	19 665,57 €	-	582 996,16 €	27 693,00 €	2 993,00 €	1
PARSAC	6 991,94 €	-	72 298,00 €	2 052,00 €	215 099,00 €	1
SAINT-VAURY	224 777,41 €	80 301,85 €	454 276,14 €	22 920,00 €	16 712,00 €	
Diagnostics-études	7 654,00 €	23 112,70 €	38 247,81 €	45 676,00 €	137 614,00 €	1
Plans de sécurité	930,49 €	151,33 €	848,81 €	-	-	
Divers	-	-	-	2 081,00 €	-	
Totaux	799 205,68 €	321 932,52 €	2 652 813,61 €	1 795 103,00 €	684 694,00 €	1 7

**4) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS
ET LOISIRS..... 128 043 €**

Les études et travaux se sont élevés à 70 367 € :

- Centre de Super-Besse : mise aux normes diverses et bardage escalier de secours..... 20 160 €
- Centre de Saint-Palais : mise aux normes diverses et remplacement des ballons d'eau chaude de la cuisine..... 31 344 €
- 1 avenue René Cassin (Conservatoire Emile Goué) : réfection de vitrages suite à sinistre..... 3 507 €
- Centre Culturel Artistique Jean Lurçat d'Aubusson : travaux divers (remplacement radiateurs électriques, réfection d'une bavette de verrière)..... 4 839 €
- Archives départementales : remplacement des portes coupe-feu des magasins..... 8 578 €

Il convient d'ajouter à ces dépenses les acquisitions de mobilier pour la Bibliothèque départementale à hauteur de 21 404 € et 4 874 € pour le service des Archives. 30 574 € ont été affectés à la numérisation des archives (registres état civil, répertoires hypothèques).

5) ACTION SOCIALE..... 1 165 961 €

Au titre de l'action sociale, les études et travaux sont ressortis à 1 165 961 € avec principalement :

- Etudes : mission OPC du chantier de construction de la Maison du Département de Bourgneuf..... 7 776 €
- Maison du Département de Bourgneuf : fin des travaux et de la mission de maîtrise d'œuvre..... 1 128 822 €
- UTAS de Boussac : pose de volets roulants..... 18 670 €
- M.D.P.H. : réfection des gouttières et des corniches..... 10 693 €

6) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 6 659 354 €

Les travaux et études sont ressortis à 51 844 € avec comme principales opérations :

- 14 avenue Pierre Leroux à Guéret (PAT-PDEV) : étude du remplacement de blocs néons vétustes..... 7 504 €
- Paiement de diverses études relatives aux projets de construction des centres d'exploitations de Crocq, Guéret, Evaux-les-Bains et établissement de Dossiers Technique Amiante..... 12 753 €
- Travaux de couverture du silo à sel du centre d'exploitation de Royère-de-Vassivière..... 27 619 €
- Grosses réparations dans les centres d'exploitation..... 1 940 €

Les dépenses 2016, au titre de la voirie départementale, se sont élevées à 6 560 450 € et se décomposent comme suit :

Au titre du Programme Routier d'Intérêt Départemental..... 784 144 €

Il s'agit de l'aménagement de la RD56 entre le carrefour avec la RD15 et le PR 32+750 sur la commune de Bonnat qui dessert notamment les entreprises DILISCO et SEELEC et qui a été mis en service en décembre 2016.

Au titre du Programme Routier d'Intérêt Régional..... 197 607 €

Il s'agit du renforcement d'un talus le long de la voie SNCF (ligne 712 – Busseau à Felletin), du remplacement d'un aqueduc en béton et du renforcement de la structure de la chaussée par la mise en œuvre d'enrobés bitumineux d'une section de la RD982 entre les lieux-dits "La Clide" et "Côte Ribière" sur le territoire de la commune de Moutier-Rozeille, qui servira de déviation lors des travaux d'aménagement de la RD990 entre "La Clide" et "La Seiglière".

Au titre des grosses réparations..... 4 786 304 €

- Grosses réparations aux chaussées.....1 714 642 €
- Traverses.....1 221 255 €
- Programmes d'axes.....1 850 407 €

Les projets les plus importants ont été les suivants :

Grosses réparations

Le programme a porté sur :

- des travaux de renforcement de voirie.....1 620 416 €
- la signalisation touristique..... 25 957 €
- la signalisation horizontale sur travaux neufs..... 68 269 €

Traverses

Les réfections de traverses les plus importantes sont les suivantes :

- Poussanges R.D.93..... 104 054 €
- Moutier-Rozeille (Côte Ribière) R.D. 982..... 197 173 €
- La Villeneuve R.D.941..... 123 765 €
- Chambon-sur-Voueize R.D. 993..... 175 211 €
- Pontarion R.D.941..... 112 899 €
- Saint-Laurent R.D.4..... 95 000 €
- Azerables R.D.15..... 116 594 €

Programmes d'axes

Les principaux travaux effectués sont les suivants :

- R.D.996 : commune de Flayat..... 130 662 €
- R.D.4 : commune de Peyrat-la-Nonière..... 218 052 €
- R.D.2 : communes de Nouzerine et Bussière-St-Georges 189 998 €
- R.D.940 : communes de La Cellette et Nouziers..... 373 049 €
- R.D.4 : commune de Saint-Laurent..... 279 689 €
- R.D.912 : commune d'Aulon, Ceyroux et
Saint-Dizier-Leyrenne..... 95 000 €
- R.D.941 : commune d'Aubusson..... 100 348 €
- R.D.941 : communes de Pontarion et Soubrebost..... 129 887 €

Au titre des ouvrages d'art..... 457 495 €

Les principaux travaux réalisés sur les ouvrages d'art ont été les suivants :

- R.D.993, pont de Chambon et mur, commune de
Chambon-sur-Voueize..... 77 949 €
- R.D.7, digue de l'étang de Pompeix, commune de

Chénérailles.....	60 159 €	
- R.D.14, aqueduc au lieu-dit "La Mort aux chevaux", commune de Champsanglard.....	70 600 €	
- R.D.56, pont de Villebasse, commune de Nouziers		96 921 €
- R.D.8, mur au lieu-dit "Le Mastonin", commune de Châtelus-le-Marcheix.....	43 403 €	

Au titre de l'amélioration de la sécurité..... 341 669 €

Les principales opérations effectuées sont les suivantes :

- R.D.996, confortement d'un talus de remblais, commune de Brousse.....	9 989 €	
- R.D.940, dégagements de visibilité et pose de bordures dans les virages du "Grand Coudert", communes de Bourganeuf et Faux-Mazuras.....	59 753 €	
- R.D.34, pose d'une glissière de sécurité au droit du carrefour avec la VC de Vidaillat, commune de Vidaillat		11 023 €
- R.D.11, pose d'une glissière de sécurité, commune de Saint-Silvain-Bas-Le-Roc.....	9 024 €	
- R.D.3, sécurisation des accôttements au droit de la carrière de "Pont-à-Libaud", communes de St-Laurent et Ajain.....	65 175 €	
- R.D.50, enrochement d'un talus et reprise de l'accotement au lieu-dit "Les Brisseauds", commune de Ceyroux		44 406 €
- Mise aux normes de la signalisation de police		14 788 €

Au titre des acquisitions foncières, études et engazonnement..... 58 984 €

Au titre des achats de matériels..... 27 122 €

L'Assemblée trouvera ci-après un tableau comparatif des dépenses engagées depuis 2013.

COMPARAISON ENTRE LES BUDGETS 2013, 2014, 2015 ET 2016

Rubriques	Année 2013		Année 2014		Année 2015	
	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés
Programme Routier d'Intérêt Départemental	106 000 €	101 392 €	2 870 €	2 860 €	120 000 €	118 000 €
Programme Routier d'Intérêt Régional	3 912 240 €	3 757 645 €	2 315 291 €	2 043 396 €	2 986 000 €	2 740 000 €
Grosses réparations + Grosses réparations aux ouvrages d'art	10 295 420 €	9 972 873 €	7 439 913 €	7 066 611 €	8 627 170 €	8 000 000 €
Amélioration de la sécurité	530 750 €	483 584 €	404 350 €	303 540 €	457 330 €	340 000 €
Acquisitions foncières, études et recherches	178 300 €	83 616 €	148 970 €	128 644 €	208 500 €	170 000 €
Acquisitions de matériels	60 000 €	50 300 €	40 000 €	38 504 €	50 000 €	30 000 €
Autres agencements	48 100 €	47 948 €	30 000 €	27 473 €	30 000 €	20 000 €
Subventions équipement départemental ouvrages d'art trottoirs rond point des coopérateurs transport de bois ronds	140 864 €	110 735 €	160 000 €	32 613 €	160 000 €	150 000 €
Avances forfaitaires Dépenses	-	-	180 000 €	171 337 €	150 000 €	70 000 €
Avances forfaitaires Recettes	-	-		- 108 802 €		- 140 000 €
TOTAL	15 271 674 €	14 608 093 €	10 721 394 €	9 706 176 €	12 789 000 €	11 200 000 €
	95,65 %		90,53 %		88,12 %	

**7) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT..... 40 202 €**

Les travaux dans la forêt départementale ont mobilisé 37 229 €.

Pour la signalisation "vélo routes" (achat panneaux), la dépense a été de 1 921 €.

8) TRANSPORTS..... 7 416 €

Deux abribus ont été installés à St-Quentin-la-Chabanne et Auzances pour une dépense de 7 416 €.

B/ LES ÉQUIPEMENTS NON DÉPARTEMENTAUX 5 763 766 €

Cette rubrique regroupe les subventions d'équipement versées aux collectivités, à divers organismes et aux tiers.

**1) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS
ET LOISIRS..... 1 252 207 €**

Pour cette fonction, les dépenses réalisées concernent principalement les versements de subventions :

- les monuments historiques et espaces protégés pour 271 195 € ;
- le patrimoine rural non protégé pour 2 685 € ;
- la rénovation des équipements sportifs pour 24 300 € ;
- la constitution du fonds de tapisseries contemporaines pour 127 000 €,
13 300 € pour le pôle de conservation et 777 825 € pour le volet immobilier de la Cité de la Tapisserie ;
- les subventions pour équiper les médiathèques à hauteur de 15 902 €.

2) PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE ET ACTION SOCIALE... 584 367 €

Les principales dépenses concernant la fonction sociale ont intéressé pour 150 000 € la subvention pour la D.S.P. domotique, pour 10 200 € la subvention à la micro-crèche d'Ahun, pour 102 400 € la subvention aux unités de vie de St-Marc-à-Loubaud et St-Pardoux-Mortierolles, 97 760 € dans le cadre de l'avance TEPCV pour la mobilité (versement à la MEFBOC).

S'agissant du logement social, 145 099 € ont concerné les PALULOS PLAI et 51 650 € les subventions FIG.

3) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 1 040 591 €

- Pour l'Eau et l'Assainissement, un programme de 651 174 € a permis la réalisation d'opérations dont les plus importantes figurent ci-après :

- . Eau potable : 323 386 € dont :

SIAEPA de Crocq : travaux de protection des captages de l'Arbre de Mai n° 1 commune de La Courtine (solde) pour 5 754 €,

SIAEPA de Crocq : DUP et Post DUP, captages de l'Arbre de Mai n°1 et de la Chassagnade (solde) pour 3 282 €,

SIAEPA de Crocq : Interconnexion La Courtine St-Martial-le-Vieux (solde) pour 77 600 €,

Sagnat : pose de compteurs de sectorisation avec télégestion (solde) pour 1 559 €,

Nouzerines : captages Chez Merlin et La Sagne, DUP et Post DUP (solde) pour 1 051 €,

St-Maurice-la-Souterraine : pose de compteurs de sectorisation avec télégestion (solde) pour 6 630 €,

Pontarion : mise en place d'une désinfection [chloration eau de javel] (solde) pour 3 114 €,

SIAEP de Gartempe Montaignut : pose de compteurs de production et de sectorisation avec télégestion (solde) pour 7 348 €,

SIAEP des Monards : captage de Truffy, St-Moreil, Puy de la Conche, acquisitions et travaux (solde) pour 9 276 €,

SIAEPA de Crocq : captages de Flayat, Mottes, Farges, acquisitions et travaux (3ème acompte et solde) pour 200 198 €,

Masbaraud-Mérignat : captage du Bois du Grès, acquisitions et travaux (solde) pour 1 506 €,

Gioux : phases acquisitions et travaux (solde) pour 6 069 €,

. Assainissement : 327 789 € dont :

Communauté de Communes du Carrefour des 4 Provinces : mise en séparatif des réseaux d'assainissement du secteur de la maison de retraite (1^{er} acompte) pour 17 919 €,

Nouhant : réfection de la station d'épuration du lotissement de Nouhant (solde) pour 5 194 €,

Ceyroux : assainissement du village de "Leychameau" réseau et traitement (solde) pour 66 633 €,

Communauté de Communes d'Auzances-Bellegarde : assainissement du bourg de St-Domet réseau et traitement (1^{er} acompte) pour 93 768 €,

Felletin : diagnostic et étude préliminaire pour travaux d'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration (solde) pour 1 425 €,

Vallière : réhabilitation du réseau et de la station d'épuration (1^{er} acompte et solde) pour 55 270 €,

Mérinchal : diagnostic du réseau d'assainissement (solde) pour 10 185 €,

Gentioux-Pigerolles : assainissement du village de Pigerolles réseau et traitement (solde) pour 61 341 €,

St-Pardoux-Morterolles : création de l'unité de traitement du Breuil (1^{er} acompte) pour 16 053 €,

- Subventions aux communes : 23 686 €

Il s'agit de subventions pour les constructions de caniveaux, bordures de trottoirs et travaux de sécurité et également pour le transport de bois ronds, dont les engagements sont antérieurs à 2016.

Les principales subventions allouées cette année sur des engagements antérieurs ont été les suivantes :

Commune de Ste-Feyre : 7 315 €

Commune de Magnat-l'Etrange - bois ronds : 10 799 €

Commune de St-Junien-la-Bregère - bois ronds : 4 770 €

- Subvention d'investissement au Syndicat de l'aérodrome Montluçon-Guéret : 33 917 €.

- Subvention d'équipement versée à DORSAL (déploiement de l'outil Haut-Débit) :
300 000 €.

4) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT..... 1 269 105 €

En matière d'environnement, les subventions octroyées pour les aménagements de rivières ont nécessité 62 721 € de crédits. Pour le fonds de modernisation des déchets, les crédits consommés se sont élevés à 129 221 €. La subvention réservée au Conservatoire des Espaces Naturels a été fixée à 10 000 €.

Pour l'aménagement et le développement rural, un crédit global de 1 067 161 € a été nécessaire regroupant :

- le Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes pour un montant de 989 236 €, soit une consommation proche de 100 % des crédits inscrits en 2016,
- les subventions d'équipement pour les salles de loisirs versées à hauteur de 66 873 €,
- la participation au syndicat mixte de "La Fôt" s'est élevée à 11 052 €.

5) DÉVELOPPEMENT..... 1 617 495 €

Les subventions d'équipement sur la ligne "Interventions agricoles" se sont rapportées :

- aux échanges amiables pour un montant de 18 742 €,
- aux interventions en matière de drainage pour 1 206 €,
- aux aides aux agriculteurs regroupant :
 - . l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs pour 204 800 €,
 - . le soutien aux CUMA pour 108 852 €,
 - . les projets relatifs à l'agriculture durable pour 21 479 €.

Les aides sur la rubrique "Politique territoriale" ont représenté un montant total de 1 049 531 €.

- *Projets soldés* :

- . la 2ème phase de travaux de la piscine de La Souterraine pour 307 000 €,
- . la requalification de l'Hôtel Lépinat à Crozant pour 58 000 €,
- . la salle culturelle de Sardent pour 22 210 €,
- . la salle culturelle de Bourganeuf pour 178 000 €,
- . le cinéma de Bourganeuf pour 55 000 €,
- . les Petites Unités de Vie à Crocq pour 10 240 €,
- . la rénovation de la chapelle de la Sénatorerie, 2ème phase pour 20 730 €,
- . la réhabilitation des Ateliers de la Mine à Lavaveix pour 50 660 €,
- . l'aménagement paysager du bourg de St-Georges-Nigremont pour 17 325 €,
- . 4 opérations de restauration du patrimoine bâti sur le Pays Sud Creusois pour 9 700 €.

- *Poursuite ou démarrage de projets* :

- . le développement du parc animalier des Monts de Guéret pour 165 000 €,
- . la rénovation de la piscine d'Evaux-les-Bains pour 130 000 €.

La rubrique "Industrie, Commerce et Artisanat" récapitule les aides en faveur du développement économique destinées aux communes, groupements de communes, SICOMI, SCI

ou entreprises qui envisagent d'acquérir, d'aménager ou de construire des locaux à usage commercial, artisanal ou industriel. Les aides ont représenté une dépense globale de 177 811 € répartie ainsi :

- Aides économiques publiques : 110 620 €
- Aides économiques privées (immobilier) : 67 191 €.

Les crédits les plus importants ont été utilisés comme suit :

Aides publiques :

- Communauté de communes Creuse Grand Sud : versement d'un 1^{er} acompte de 45 207 € pour les travaux d'extension de la ZA du Mont sur les communes d'Aubusson et de Saint Amand.
- Communauté de communes des Sources de la Creuse : versement de la subvention de 18 846 € accordée pour l'aménagement d'une zone d'activités sur la commune de St-Martial-le-Vieux.
- Commune de Mainsat : versement d'un 1^{er} acompte de 8 997 € à valoir sur la subvention exceptionnelle accordée pour l'achat et l'aménagement d'un bâtiment attenant à l'auberge communale.
- Commune de St-Laurent : versement d'une somme totale de 37 570 € à titre de solde pour la construction d'un bâtiment devant accueillir un restaurant et un multiservices, bar, débit de tabac.

Aides privées (immobilier) :

- SCIAJA : versement d'une somme de 16 837 € pour la construction d'un bâtiment sur la commune de Saint-Vaury en vue de créer une boulangerie, pâtisserie destinée à la SAS "Au Rendez-Vous des Gourmets".
- SCI MYNIANECO : versement d'une somme de 32 855 € pour l'achat d'un bâtiment sur la commune de Guéret destiné à l'EURL DUBOIS, boucherie, charcuterie, traiteur.
- M. FOURTON : versement d'une somme de 3 500 € pour la reprise d'un fonds de coiffure sur la commune de Felletin.
- M. MAGOUTIER : versement d'une somme de 3 500 € pour la reprise d'un garage sur la commune de Vallière.
- Mme MOREIRA CARNEIRO DA COSTA : versement d'une somme de 3 500 € pour la reprise d'une pizzeria sur la commune de Felletin.
- SARL ROMAIN FREITAS : versement d'une somme de 3 500 € pour la reprise d'un fonds de boucherie, charcuterie, traiteur sur la commune de Felletin.
- Mme BRETAGNON : versement d'une somme de 3 500 € pour la reprise d'un fonds de coiffure mixte sur la commune d'Auzances.

Les aides en matière touristique destinées aux opérateurs privés (subventions pour l'aménagement de chambres d'hôtes, meublés, restauration, équipements de loisirs) ont représenté une dépense de 35 074 €.

C/ LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

10 370 808 €

Le remboursement du capital de la dette est ressorti à 10 354 708 €.

Les prêts d'honneur aux étudiants ont mobilisé un crédit de 10 000 € et les prêts aux personnels pour l'acquisition de véhicules nécessaires au service, une somme de 6 100 €.

D/ LES OPÉRATIONS PATRIMONIALES

446 408 €

Elles se sont élevées à 446 408 € (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement).

E/ LES TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

2 190 513 €

Ils ont représenté 2 190 513 € pour les opérations d'ordre relatives aux subventions transférables.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles ressortent à 175 625 844 € et représentent 85,90 % des dépenses totales du budget.

Au travers de la présentation fonctionnelle, les différentes composantes de ces dépenses de fonctionnement s'établissent comme suit, sachant que chaque fonction intègre les frais de personnel qui s'y rattachent :

1) SERVICES GÉNÉRAUX..... 10 596 538 €

Ce poste a rassemblé, outre les frais de fonctionnement courant des services (acquisitions de petit matériel d'entretien, fournitures de bureau, maintenance des matériels et logiciels informatiques ; carburants, combustibles ; charges d'électricité, d'eau, de gaz, d'assainissement ; entretien des véhicules ; assurances des biens meubles et immeubles), les frais du personnel non ventilables dans les différentes fonctions, les assurances du personnel, les indemnités versées aux élus, leurs frais de déplacements et leurs cotisations retraite.

2) SÉCURITÉ..... 6 007 000 €

La participation du Département au fonctionnement du SDIS (6 000 000 €) figure à ce chapitre de même que les subventions à hauteur de 3 000 € chacune pour la Prévention Routière et pour l'Unité de Développement des Premiers Secours de la Creuse ainsi que 1 000 € pour l'Association Départementale de Protection Civile.

3) ENSEIGNEMENT..... 6 856 208 €

La participation au fonctionnement des collèges a constitué la dépense la plus significative en matière d'enseignement pour un montant de 1 683 174 €. Le poste salarial des ATTEE s'est établi à 4,385 M€ pour l'exercice 2016 (4,426 M€ en 2013, 4,486 M€ en 2014, 4,616 M€ en 2015).

Les dépenses de fonctionnement relatives à l'entretien des bâtiments des collèges pour l'année 2016 sont ressorties à 63 179 € et à 116 759 € pour le combustible des collèges chauffés par des réseaux de chaleur urbains (Bourganeuf, Felletin, Jules Marouzeau et Martin Nadaud de Guéret).

La participation à l'IUP d'Ahun s'est élevée à 64 000 €. Le fonctionnement du pôle universitaire de Guéret a nécessité une participation de 60 000 €. 15 000 € ont également été versés dans le cadre de la formation DUT "carrières sociales" pour financer le déplacement des professeurs.

Les subventions aux cantines scolaires de moins de 30 rationnaires, les classes de découverte et d'initiation artistique ont nécessité une enveloppe de crédits de 72 542 €.

Les subventions aux associations scolaires et péri-scolaires (PEP23, Ecole Entreprises, récréasciences, UFOLIM, CNAM...) ont mobilisé 48 895 €, les déplacements et la billetterie pour les opérations "collèges au musée, au théâtre, au patrimoine" 58 280 €.

4) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS..... 7 150 835 €

Les moyens de fonctionnement courant des services culturels départementaux figurent dans cette fonction. Il convient d'y ajouter les subventions votées au profit des associations à but culturel, sportif et en faveur des actions socio-éducatives (Mission Locale, F.J.T., B.I.J., Centres Sociaux) pour un montant de 1 079 052 €. La participation au plan piscines et les locations de gymnases pour les collèges (135 470 €) intègrent également cette rubrique, de même que la participation au Conservatoire départemental de musique pour un montant de 1,7 M€, à la Cité de la Tapisserie : 445 000 €, au Syndicat des Ruines de Crozant : 18 915 €, au C.A.U.E. : 125 000 €, aux espaces culturels de La Souterraine, Guéret et Aubusson : 223 000 €.

5) PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE..... 1 807 330 €

Hormis les crédits de fonctionnement de la P.M.I., les dépenses concernant le financement des crèches et haltes garderies, le soutien financier à la création des centres de loisirs sans hébergement, aux relais d'assistants maternels itinérants de même que les actions médicales et d'information en direction de la population sur certaines pathologies en développement ou transmissibles, figurent également dans cette fonction.

6) ACTION SOCIALE..... 54 311 899 €

Examinées dans le détail, les dépenses les plus significatives concernent :

- pour la famille et l'enfance :

- . les rémunérations et indemnités revenant aux assistantes et assistants familiaux, soit 5,1 M€ contre 5,163 M€ en 2015,
- . les frais en famille d'accueil : 1,249 M€,
- . le foyer de l'enfance : 2,322 M€,
- . les frais d'hébergement en maisons d'enfants : 1,417 M€,
- . les frais d'hébergement en établissements médico-sociaux (lieux de vie et d'accueil) : 0,464 M€,
- . l'aide éducative en milieu ouvert : 0,975 M€.

- pour les personnes en situation de handicap :

- . les prestations de compensation : 3,905 M€,
- . les allocations versées : 0,284 M€,
- . les frais de séjour en établissements : 18,183 M€,
- . les frais de séjour en accueil familial : 0,459 M€.

- pour les personnes âgées :

- . l'hébergement en établissements et familles d'accueil : 9,725 M€.

La mobilité des étudiants en Europe et au-delà a mobilisé 4 190 € en 2016. Les bourses réservées aux élèves du second degré ont nécessité un crédit de 130 268 €, le fonds social cantines s'élève à 42 784 €.

7) PERSONNES DÉPENDANTES..... 29 762 676 €

Les principales dépenses figurant à ce chapitre concernent les allocations personnalisées d'autonomie versées aux bénéficiaires à domicile ou en établissements, aux établissements eux-mêmes et aux services d'aide à domicile.

L'A.P.A. à domicile (17,05 M€) a été versée pour :

- les bénéficiaires à hauteur de 6,187 M€,
- les services d'aide à domicile pour un montant de 10,864 M€.

L'A.P.A. en établissement (10,821 M€) a été versée :

- à l'établissement pour 9,695 M€,
- aux bénéficiaires pour 1,126 M€.

8) R.S.A..... 17 545 415 €

Allocations versées à la C.A.F. et la M.S.A.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Montants	10 M€	11 M€	11,7 M€	11,958 M€	12,655 M€	13,625 M€	13,005 M€ (11 mois de paiement)	14,802 M€ (12 mois de paiement)

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA (Socle) s'élève à 2 743 contre 2 824 en 2015.

9) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES..... 14 708 801 €

Hors dépenses de personnel et de fonctionnement courant de la Cellule de l'Eau, du S.A.T.E.S.E. et du Service des Routes, les dépenses les plus importantes concernent la voirie départementale et ressortent en 2016 à 5 132 765 € (6 111 645 € en 2013, 5 903 153 € en 2014 et 5 419 945 € en 2015).

Celles réservées à l'entretien courant des routes départementales se sont élevées à 4 389 444 €, réparties comme suit :

- Entretien courant, enduits, fossés, travaux préparatoires : 3 134 431 €
- Plans d'intervention :
 - . Mission surveillance active)
 - . Plan d'intervention ouvrages d'art) 1 255 013 €
 - . Plan d'intervention végétation)

Le service hivernal est ressorti à 743 321 € contre 1 122 543 € en 2015 et 1 008 131 € en 2014.

La participation au Syndicat mixte DORSAL s'est élevée à 74 141 €.

10) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT..... 1 326 480 €

Les crédits figurant dans cette rubrique concernent plus particulièrement le fonctionnement courant du service et les frais du personnel impliqué dans le domaine de l'environnement de même que les diverses subventions et participations pour les actions en faveur du milieu naturel ou du développement rural. Ont figuré à ce chapitre :

- les participations au fonctionnement du Syndicat de Millevaches pour 84 742 €, la subvention à l'association CPIE des Pays Creusois pour 18 800 €.

- les crédits versés à l'Office National des Forêts pour la gestion des parcelles boisées du département et la contribution à France Bois Forêts (organisme public chargé de la promotion de la filière bois), pour 2 522 €.

En outre, afin de favoriser l'émergence d'une dynamique "rivières" sur les territoires, le Conseil Départemental finance 10 % maximum du salaire chargé d'un poste de technicien de rivière sur une durée maximale de 3 ans. Les collectivités concernées en 2016 ont été la Communauté de communes des Sources de la Creuse et la Communauté de communes Grand Sud pour un montant total de 4 658,33 €.

Les frais d'analyses effectuées pour le suivi de la qualité des rivières réalisées par le Laboratoire départemental ont représenté 35 033 €.

En matière de traitement des déchets (collecte, prévention, compostage), les subventions versées aux collectivités ont mobilisé un crédit de 44 313 €.

Il a été également financé des travaux de génie écologique à l'Etang des Landes pour 22 105 € (déplacements d'andains et de déchets verts, créations de cônes de vision devant l'observatoire des trois bouleaux, création de deux mares, curage d'entretien des trois mares existantes, entretien de chemins périphériques).

Le marché intervenu avec le C.E.N. Limousin pour la mission d'assistance à la conservation et à la gestion du patrimoine naturel sur la Réserve Nationale Naturelle de l'Etang des Landes a mobilisé 54 077 €.

Diverses prestations pour 37 829 € se rapportent aux animations du site Natura 2000, aux animations Rendez-Vous Nature, au patûrage ovin itinérant en Vallée de la Creuse et la vidange de l'étang.

11) TRANSPORTS..... 10 500 316 €

Au titre de 2016, les principales dépenses portent sur :

- les transports scolaires : 6 671 567 €

Sur cette enveloppe sont mandatés les marchés de transports scolaires qui constituent la dépense la plus importante ainsi que les frais de transport relatifs aux Abonnements Internes Scolaires (A.I.S.) et aux Abonnements Scolaires Réglementés (A.S.R.). Les marchés sont établis en H.T. Cette procédure de récupération de la T.V.A. permet une réduction annuelle des dépenses de l'ordre de 590 000 €.

- les transports de voyageurs : 1 549 875 €

- les transports des élèves en situation de handicap : 1 012 929 € contre 891 204 € en 2015.

12) DÉVELOPPEMENT..... 2 245 169 €

Les crédits affectés aux structures d'animation et de développement correspondent à la participation versée au SMIPAC pour l'aménagement du parc d'activités de La Croisière soit 38 112 €.

Le volet animation de la politique territoriale s'est élevé à 166 307 €.

La participation statutaire au GIP Trace de Pas représente 22 500 €.

En matière d'agriculture, la rubrique "autres" qui a totalisé un montant de 385 052 €, regroupe les aides aux actions menées par le G.D.S.C.C., le soutien aux agriculteurs en difficulté ou à Creuse Remplacement Agricole, le conventionnement avec la Chambre d'Agriculture, les chèques installation, les subventions aux foires concours et comices agricoles.

Dans le domaine du tourisme, figurent les participations au Lac de Vassivière pour 116 502 €, la subvention allouée à l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques pour 949 998 €, la cotisation à la Maison de la Creuse pour 1 600 €.

13) SERVICES COMMUNS NON VENTILÉS..... 12 807 177 €

Cette rubrique comporte principalement les opérations financières (intérêts de la dette départementale pour 1 888 159 € et les charges financières de gestion). Les frais de fonctionnement des groupes d'élus et les transferts entre les sections (dotation aux amortissements pour 9 651 394 €) figurent également au présent chapitre.

En outre, ont été versés en 2016 au Conseil Départemental de la Haute-Vienne 116 939 € correspondant au produit de la fiscalité économique perçu et aux compensations versées par l'État provenant des entreprises implantées sur le Parc d'Activités de la Croisière (régularisation années 2011 à 2015).

LES RECETTES

Globalement réalisées à 98,62 % par rapport aux prévisions, les recettes se sont élevées (hors opérations d'ordre) à 197 436 788 €.

1) LES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales (directes et indirectes), recouvrées à hauteur de 89,862 M€, représentent 45,51 % du total des recettes réelles départementales.

Depuis la suppression de la taxe professionnelle et compte tenu des multiples modifications apportées à la fiscalité, l'autonomie financière du Département se résume au seul pouvoir décisionnel sur le taux de foncier bâti. Sur le montant global de nos recettes réelles, le taux de cette autonomie est passé de 20,6 % en 2009 à 12,7 % en 2010, 10,2 % en 2013, 9,7 % en 2014, 10,9 % en 2015 et 13 % en 2016. Dans le même temps, le point de fiscalité est passé de 380 000 € en 2009 à 192 000 € en 2012, 200 000 € en 2013, 208 000 € en 2014, 214 000 € en 2015 et 256 000 € en 2016.

La compensation concernant la suppression de la taxe professionnelle a cumulé en 2016 :

- une part de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.) : 6,453 M€ ;
- une part d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (I.F.E.R.) : 0,474 M€ ;
- une part de la taxe sur les conventions d'assurance (T.S.C.A.) : 8,718 M€ ;
- une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (D.C.R.T.P.) : 3,905 M€ ;
- un versement du fonds de garantie individuelle des ressources (F.N.G.I.R.) : 3,028 M€.

En ce qui concerne les droits de mutation à titre onéreux et les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, il est constaté une augmentation des encaissements due à l'application en année pleine du taux de 4,5 % et un nombre de transactions plus important en 2016. Le montant réalisé s'est élevé à 6,981 M€.

La taxe sur la consommation finale d'électricité (T.C.F.E.), instituée par la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) est assise uniquement sur les quantités d'électricité consommées par les usagers. Le produit constaté en 2016 est identique à celui recouvré en 2015. Il s'est élevé à 1,413 M€.

En matière de R.S.A., la compensation est versée depuis 2004 par prélèvement d'une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers devenue T.I.C.P.E. (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques). En 2016, son montant s'est élevé à 7,731 M€.

Un autre prélèvement de T.I.C.P.E. de 2,875 M€ a été attribué en 2016 au Département pour permettre de compenser l'acte II de décentralisation en complément de la T.S.C.A. (Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance) insuffisante pour financer les compétences dévolues aux départements.

Le produit de la T.S.C.A. s'est élevé à 22,672 M€ avec :

- pour la part décentralisation : 13,954 M€ ;
- pour la suppression de la taxe professionnelle : 8,718 M€.

La première part de T.S.C.A. (13,954 M€) regroupe :

- au titre de l'article 52 de la Loi de Finances 2005, l'ensemble des financements relatifs aux intégrations des personnels (A.T.T.E.E. et D.D.E., le transfert de la R.N. 141, la suppression de la vignette automobile...) pour un montant de 11,421 M€ ;
- au titre de l'article 53 de la même loi, la compensation relative aux frais de fonctionnement du S.D.I.S. à hauteur de 2,533 M€.

La taxe d'aménagement établie au taux de 2,5 % a généré des recettes à hauteur de 0,965 M€ contre 1,251 M€ en 2015.

2) LES FONDS DE PÉRÉQUATION

- Le fonds de péréquation des D.M.T.O. qui est fonction de l'évolution des transactions au niveau national a été notifié à hauteur de 4 844 192 €.

- Le fonds de péréquation de la C.V.A.E. a été fixé à 480 387 € en 2016. Il était en 2015 de 878 807 € avec une garantie exceptionnelle de 390 000 €.

- Fonds pour le financement des 3 AIS :

- 1^{ère} part : Dispositif de compensation péréquée (D.C.P.) qui prend en compte les produits nets des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant ressort à 5 973 941 € (6 013 142 € en 2015).
- 2^{ème} part : Fonds de solidarité - Cette part est alimentée pour partie par l'augmentation du taux des droits de mutation fixé à 4,5 %. Les versements se sont élevés à 1 065 880 € et les prélèvements à 424 941 € soit une recette nette de 640 939 € contre 935 641 € en 2015.

3) LES EMPRUNTS

Le volume des emprunts réalisés en 2016 s'est élevé à 11,5 M€ et représente 5,82 % du montant global de nos recettes réelles.

4) LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le montant global de la D.G.F. en diminution de 1 901 608 € par rapport à 2015 représente 45 398 136 € en constante baisse depuis 2013 (rappel du montant de la D.G.F. versée en 2013 : 50,035 M€).

La D.G.D. s'est élevée comme les années précédentes à 1 758 917 €.

Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (F.M.D.I.), créé en 2006 pour compléter la T.I.P.P. en matière de compensation du R.M.I., a généré une recette de 622 188 € en diminution constante depuis 2010 ; elle était de 712 096 € en 2015.

La D.G.E., quant à elle, est supérieure au montant de 2015 et s'élève à 2,882 M€. Elle intègre

une majoration au titre des dépenses d'aménagement foncier, une majoration pour insuffisance du potentiel fiscal et pour les quatre trimestres de l'exercice, une dotation appliquant un taux de concours (27,45 % en 2016) sur nos dépenses réelles relatives à l'aménagement foncier.

Le F.C.T.V.A., calculé sur nos dépenses d'investissement éligibles en 2015 s'élève à 2,371 M€.

La Dotation Départementale d'Équipement des Collèges est identique depuis l'exercice 2008, soit 729 274 €.

Le produit des amendes de police, inscrit en section d'investissement au chapitre "Réseaux et infrastructures", a été réalisé à hauteur de 733 271 €, montant sensiblement identique à celui de 2015.

5) LES RECOUVREMENTS D'AIDE SOCIALE

Ces recouvrements se sont élevés à 10,186 M€ en 2016.

L'ensemble des recouvrements sur bénéficiaires s'établit à 7,915 M€. Les versements sur Sécurité Sociale s'élèvent à 250 794 €. Les recettes diverses d'Aide Sociale représentent 2 094 122 € dont 93 827 € émanant du Fonds Social Européen versés au titre de l'insertion, 173 897 € au titre du recouvrement des indus d'insertion, 287 596 € pour les indus d'aide sociale A.P.A. et 587 319 € pour le remboursement des salaires des agents mis à disposition de la M.D.P.H.

6) DOTATIONS VERSÉES PAR LA C.N.S.A.

Financement de l'A.P.A. : La dotation émanant de la C.N.S.A. pour l'A.P.A. a été réalisée lors de l'exercice 2016 à hauteur de 15,705 M€. Ce montant correspond au solde de l'année 2015 (2,421 M€) et aux acomptes mensuels versés en 2016 (13,284 M€).

Dans le cadre de la Conférence des financeurs, notre département a perçu de la C.N.S.A. :

- 14 033 € pour le forfait autonomie,
- 277 270 € pour les actions de prévention,
- 58 805 € pour le recrutement d'un chargé de mission et le recours à un cabinet d'étude pour établir un diagnostic sur les besoins des personnes âgées de plus de 65 ans.

Financement de la P.C.H. : Pour la prestation de compensation du handicap, la C.N.S.A. a versé au Département une dotation de 1,199 M€ et pour le fonctionnement de la Maison du handicap : 283 955 €.

7) LES AUTRES RECETTES

En dehors des principales recettes précitées, l'ensemble des "autres recettes" regroupe des aides, participations, subventions et produits de toutes natures.

Les subventions de l'État s'élèvent à 491 085 €. Elles regroupent notamment, pour les principales :

- en investissement, le solde de la subvention de la D.R.A.C. (116 865 €) pour la restructuration de la charpente et de la couverture de l'Hôtel du Département.

Dans le cadre de l'opération "Territoires à énergie positive pour la croissance verte", un acompte de 200 000 € a été versé en 2016.

Pour le déploiement des espaces numériques de travail dans les collèges, l'État a prescrit 6 091 €.

- en fonctionnement, sur le projet de mise en valeur de la Vallée des Peintres de la Creuse, l'État a accompagné le Département à hauteur de 33 000 €.

Les aides de l'ADEME, dans le cadre du Plan de prévention des déchets, se sont élevées à 64 800 €.

L'État a également attribué un montant de 85 635 € pour le financement du fonctionnement du site de l'Etang des Landes, 9 360 € pour l'élaboration de l'Agenda 21.

Le montant des aides versées par la Région est de 29 574 €. Elles s'appliquent au programme routier d'intérêt régional (aménagement axe routier Est Limousin) pour 11 991 €, au projet de logements passerelle pour 6 923 € et à une subvention accordée sur une opération d'inventaire de biens culturels de 10 659 €.

Les produits domaniaux (80 164 €) ont concerné les bâtiments départementaux loués à des tiers :

- cafétéria du C.C.A.J.L. d'Aubusson : 7 321 €,
- locaux occupés par la M.G.E.N. en 2016 au 11 rue Victor Hugo à Guéret : 6 217 €,
- la caserne de gendarmerie de La Courtine : 64 796 €,
- locaux du C.P.I.E. : 1 830 €.

Les cessions de bâtiments et de matériels ont représentés 209 729 € :

- bâtiment 41 place Bonnyaud à Guéret : 164 000 €,
- garage 28 rue Jean Jaurès à Guéret : 34 100 €,
- divers matériels et mobiliers mis en vente aux enchères publiques : 11 629,44 €.

Pour cette année 2016, la participation des familles et organisateurs de second rang (syndicats, communes) aux frais de fonctionnement des transports scolaires s'est élevée à 1 596 988 €.

Les produits divers, qui regroupent principalement les remboursements des salaires des agents mis à disposition (Syndicat Mixte Emile Goué, Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie) ainsi que les avances remboursables aux communes, les remboursements d'assurance, le remboursement des prêts et avances au personnel, aux étudiants et à divers établissements publics, ont enregistré une recette de 4,781 M€.

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

Tels sont les éléments du compte administratif 2016 que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

COMpte ADMINISTRATIF 2016

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(en euros)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2016	Réalizations 2016	% réalisé
<u>Rubrique 90 "Equipements départementaux"</u>	13 324 916,00	10 057 778,86	75,48%
<u>Fonction 0 : Services Généraux - Chapitre 900</u>	1 184 518,00	744 026,84	62,81%
01 : Opérations non ventilables	-	-	
02 : Administration générale			
020 : Administration générale de la collectivité			
0201 : Administration générale de la collectivité (personnel non ventilable)	-	-	
0202 : Administration générale de la collectivité (autres moyens généraux)	1 184 518,00	744 026,84	62,81%
021 : Assemblée locale	-	-	
023 : Information, communication, publicité	-	-	
<u>Fonction 1 : Sécurité - Chapitre 901</u>	5 000,00	4 109,40	82,19%
10 : Services communs	-	-	
11 : Gendarmerie, police, sécurité, justice	5 000,00	4 109,40	82,19%
12 : Incendie et secours	-	-	
18 : Autres interventions de protection des personnes et des biens	-	-	
<u>Fonction 2 : Enseignement - Chapitre 902</u>	2 098 100,00	1 308 666,52	62,37%
20 : Services communs	-	-	
21 : Enseignement du premier degré	26 000,00	6 336,00	24,37%
22 : Enseignement du second degré			
221 : Collèges	2 056 100,00	1 299 330,52	63,19%
222 : Lycées	-	-	
23 : Enseignement supérieur	-	-	
28 : Autres services périscolaires et annexes	16 000,00	3 000,00	18,75%
<u>Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - Chapitre 903</u>	187 500,00	128 043,22	68,29%
30 : Services communs	-	-	
31 : Culture			
311 : Activités artistiques et action culturelle	21 000,00	4 689,59	22,33%
312 : Patrimoine (monuments...)	-	-	
313 : Bibliothèques et médiathèques	47 000,00	22 168,01	47,17%
314 : Musées	10 000,00	4 838,93	48,39%
315 : Services d'archives	58 000,00	44 842,77	77,32%
32 : Sports	-	-	
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	51 500,00	51 503,92	100,01%
<u>Fonction 5 : Action Sociale - Chapitre 905 (hors RSA)</u>	1 225 132,00	1 165 961,35	95,17%
50 : Services communs	1 225 132,00	1 165 961,35	95,17%
51 : Famille et enfance	-	-	
52 : Personnes handicapées	-	-	
53 : Personnes âgées	-	-	
55 : Personnes dépendantes (A.P.A.)			
550 : Services communs	-	-	
551 : A.P.A. à domicile	-	-	
552 : A.P.A. versée au bénéficiaire en établissement	-	-	
553 : A.P.A. versée à l'établissement	-	-	
58 : Autres interventions sociales	-	-	
<u>Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - Chapitre 906</u>	8 473 666,00	6 659 354,37	78,59%
60 : Services communs	31 466,00	7 503,60	23,85%
61 : Eaux et assainissement	7 000,00	6 482,56	92,61%
62 : Routes et voirie			
621 : Réseau routier départemental	8 380 000,00	6 645 368,21	79,30%
622 : Viabilité hivernale et aléas climatiques	-	-	
628 : Autres réseaux de voirie	-	-	
63 : Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires	-	-	
68 : Autres réseaux	55 200,00	-	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2016	Réalisations 2016	% réalisé
Fonction 7 : Aménagement et environnement - Chapitre 907	108 000,00	37 306,50	34,54%
70 : Services communs	-	-	
71 : Aménagement et développement urbain	-	-	
72 : Logement	-	-	
73 : Environnement	-	-	
731 : Actions en matière de traitement des déchets	-	-	
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	108 000,00	37 306,50	34,54%
74 : Aménagement et développement rural	-	-	
Fonction 8 : Transports - Chapitre 908	12 000,00	7 416,00	61,80%
80 : Services communs	-	-	
81 : Transports scolaires	-	-	
82 : Transports publics de voyageurs	-	-	
821 : Routier	12 000,00	7 416,00	61,80%
88 : Autres	-	-	
Fonction 9 : Développement - Chapitre 909	31 000,00	2 894,66	9,34%
90 : Services communs	-	-	
91 : Structures d'animation et de développement économique	-	-	
92 : Agriculture et pêche	-	-	
921 : Laboratoire départemental	-	-	
928 : Autres	1 000,00	973,20	97,32%
93 : Industrie, commerce et artisanat	-	-	
94 : Développement touristique	30 000,00	1 921,46	6,40%
Rubrique 91 "Equipements non départementaux"	7 080 246,00	5 763 765,53	81,41%
Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - Chapitre 913	1 336 125,00	1 252 207,18	93,72%
30 : Services communs	-	-	
31 : Culture	-	-	
311 : Activités artistiques et action culturelle	-	-	
312 : Patrimoine (monuments...)	316 000,00	273 880,05	86,67%
313 : Bibliothèques et médiathèques	42 000,00	15 902,17	37,86%
314 : Musées	938 125,00	938 124,96	100,00%
315 : Services d'archives	-	-	
32 : Sports	40 000,00	24 300,00	60,75%
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	-	-	
Fonction 4 : Prévention médico-sociale - Chapitre 914	10 200,00	10 200,00	100,00%
41 : PMI et planification familiale	10 200,00	10 200,00	100,00%
Fonction 5 : Action Sociale - Chapitre 915 (hors RSA)	409 100,00	377 067,15	92,17%
50 : Services communs	127 700,00	97 760,00	76,55%
51 : Famille et enfance	-	-	
52 : Personnes handicapées	-	-	
53 : Personnes âgées	131 400,00	129 307,15	98,41%
55 : Personnes dépendantes (A.P.A.)	-	-	
550 : Services communs	-	-	
551 : A.P.A. à domicile	-	-	
552 : A.P.A. versée au bénéficiaire en établissement	-	-	
553 : A.P.A. versée à l'établissement	-	-	
58 : Autres interventions sociales	150 000,00	150 000,00	100,00%
Fonction 5 : R.S.A. - Chapitre 915b	209 000,00	197 099,74	94,31%
61 : Insertion sociale	-	-	
62 : Santé	-	-	
63 : Logement	209 000,00	197 099,74	94,31%
64 : Insertion Professionnelle	-	-	
65 : Evaluation des dépenses engagées	-	-	
66 : Dépenses de structure	-	-	
67 : Allocations R.S.A.	-	-	
68 : Autres dépenses au titre du R.S.A.	-	-	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions 2016	Réalisations 2016	% réallisé
Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - <i>Chapitre 916</i>	1 559 000,00	1 040 590,68	66,75%
60 : Services communs	-	-	
61 : Eaux et assainissement	650 000,00	682 987,76	105,08%
62 : Routes et voirie			
621 : Réseau routier départemental	-	-	
622 : Viabilité hivernale et aléas climatiques	-	-	
628 : Autres réseaux de voirie	75 000,00	23 685,60	31,58%
63 : Infrastructures ferroviaires et aéroportuaires	34 000,00	33 917,32	99,76%
68 : Autres réseaux	800 000,00	300 000,00	37,50%
Fonction 7 : Aménagement et environnement - <i>Chapitre 917</i>	1 289 741,00	1 269 105,44	98,40%
70 : Services communs	-	-	
71 : Aménagement et développement urbain	-	-	
72 : Logement	-	-	
73 : Environnement			
731 : Actions en matière de traitement des déchets	130 000,00	129 220,86	99,40%
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	75 000,00	72 721,63	96,96%
74 : Aménagement et développement rural	1 084 741,00	1 067 162,95	98,38%
Fonction 9 : Développement - <i>Chapitre 919</i>	2 267 080,00	1 617 495,34	71,35%
90 : Services communs	-	-	
91 : Structures d'animation et de développement économique	1 493 000,00	1 049 530,65	70,30%
92 : Agriculture et pêche			
921 : Laboratoire départemental	-	-	
928 : Autres	419 280,00	355 078,93	84,69%
93 : Industrie, commerce et artisanat	245 000,00	177 811,38	72,58%
94 : Développement touristique	109 800,00	35 074,18	31,94%
Rubrique 92 "Opérations non ventilées"	13 094 489,83	13 007 728,78	99,34%
Dettes et autres opérations financières - <i>Chapitre 923</i>	10 454 169,00	10 370 807,63	99,20%
Opérations patrimoniales - <i>Chapitre 925</i>	449 805,00	446 407,81	99,24%
Transferts entre les sections - <i>Chapitre 926</i>	2 190 515,83	2 190 513,34	100,00%
TOTAL :	33 499 651,83	28 829 273,17	86,06%

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en euros)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2016	Réalizations 2016	% réalisé
<u>Rubrique 93 "Services individualisés"</u>	<u>168 127 741,00</u>	<u>162 818 666,59</u>	<u>96,84%</u>
Fonction 0 : Services Généraux - <u>Chapitre 930</u>	11 771 485,00	10 596 538,17	90,02%
02 : Administration générale			
020 : Administration générale de la collectivité			
0201 : Administration générale de la collectivité (personnel non ventilable)	7 050 295,00	6 649 129,73	94,31%
0202 : Administration générale de la collectivité (autres moyens généraux)	3 486 090,00	2 896 741,59	83,09%
021 : Assemblée locale	1 040 600,00	993 854,07	95,51%
023 : Information, communication, publicité	194 500,00	56 812,78	29,21%
04 : Coopération décentralisée			
048 : Autres actions coopération décentralisée	-	-	
Fonction 1 : Sécurité - <u>Chapitre 931</u>	6 012 000,00	6 007 000,00	99,92%
11 : Gendarmerie, police, sécurité, justice	5 000,00	-	
12 : Incendie et Secours	6 000 000,00	6 000 000,00	100,00%
18 : Autres interventions de protection des personnes et des biens	7 000,00	7 000,00	100,00%
Fonction 2 : Enseignement - <u>Chapitre 932</u>	7 308 147,00	6 856 207,83	93,82%
20 : Services communs	24 200,00	15 073,36	62,29%
21 : Enseignement du premier degré	-	-	
22 : Enseignement du second degré			
221 : Collèges	6 920 377,00	6 496 837,81	93,88%
222 : Lycées	7 200,00	7 151,00	99,32%
23 : Enseignement supérieur	145 250,00	145 250,00	100,00%
28 : Autres services périscolaires et annexes	211 120,00	191 895,66	90,89%
Fonction 3 : Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs - <u>Chapitre 933</u>	7 529 872,00	7 150 835,12	94,97%
30 : Services communs	125 100,00	76 452,46	61,11%
31 : Culture			
311 : Activités artistiques et action culturelle	3 141 768,00	3 107 502,19	98,91%
312 : Patrimoine (monuments...)	513 246,00	441 368,68	86,00%
313 : Bibliothèques et médiathèques	1 046 000,00	952 312,52	91,04%
314 : Musées	835 384,00	837 093,80	100,20%
315 : Services d'archives	804 600,00	725 578,92	90,18%
32 : Sports	666 072,00	660 126,57	99,11%
33 : Jeunesse (action socio-éducative...) et loisirs	397 702,00	350 399,98	88,11%
Fonction 4 : Prévention médico-sociale - <u>Chapitre 934</u>	1 890 900,00	1 807 330,30	95,58%
40 : Services communs	268 000,00	221 148,55	82,52%
41 : PMI et planification familiale	1 491 450,00	1 458 543,71	97,79%
42 : Prévention et éducation pour la santé	131 450,00	127 638,04	97,10%
48 : Autres actions	-	-	
Fonction 5 : Action Sociale - <u>Chapitre 935 (hors APA et RSA)</u>	54 704 563,00	54 311 898,68	99,28%
50 : Services communs	4 277 250,00	4 080 311,94	95,40%
51 : Famille et enfance	15 361 990,00	15 255 858,14	99,31%
52 : Personnes handicapées	23 201 055,00	23 223 268,42	100,10%
53 : Personnes âgées	10 024 653,00	10 316 982,96	102,92%
58 : Autres interventions sociales	1 839 615,00	1 435 477,22	78,03%
Fonction 5 : Personnes dépendantes - <u>Chapitre 9355</u>	30 040 500,00	29 762 675,50	99,08%
55 : Personnes dépendantes (A.P.A.)			
550 : Services communs	852 800,00	620 077,84	72,71%
551 : A.P.A. à domicile	18 584 900,00	18 142 191,34	97,62%
552 : A.P.A. versée au bénéficiaire en établissement	1 010 000,00	1 126 552,16	111,54%
553 : A.P.A. versée à l'établissement	9 592 800,00	9 873 854,16	102,93%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2016	Réalisations 2016	% réalisé
Fonction 5 : R.S.A. - Chapitre 9356	17 709 473,00	17 545 415,02	99,07%
56 : R.S.A.			
561 : Insertion sociale	340 500,00	339 421,68	99,68%
562 : Santé	57 000,00	57 000,00	100,00%
563 : Logement	207 480,00	199 634,07	96,22%
564 : Insertion professionnelle	1 023 100,00	973 941,93	95,20%
566 : Dépenses de structure	1 260 250,00	1 156 238,02	91,75%
567 : Allocations	14 809 843,00	14 806 741,90	99,98%
568 : Autres dépenses au titre du R.S.A.	11 300,00	12 437,42	110,07%
Fonction 6 : Réseaux et Infrastructures - Chapitre 936	15 741 831,00	14 708 801,46	93,44%
60 : Services communs	756 600,00	650 613,07	85,99%
61 : Eaux et assainissement	399 461,00	329 962,51	82,60%
62 : Routes et voirie			
621 : Réseau routier départemental	13 582 920,00	12 910 764,18	95,05%
622 : Viabilité hivernale et aléas climatiques	928 700,00	743 321,17	80,04%
68 : Autres réseaux (DORSAL)	74 150,00	74 140,53	99,99%
Fonction 7 : Aménagement et environnement - Chapitre 937	1 636 306,00	1 326 480,33	81,07%
70 : Services communs	938 000,00	700 078,29	74,64%
72 : Logement			
73 : Environnement			
731 : Actions en matière de traitement des déchets	72 672,00	55 022,99	75,71%
738 : Autres actions en faveur du milieu naturel	364 884,00	317 087,85	86,90%
74 : Aménagement et développement rural	260 750,00	254 291,20	97,52%
Fonction 8 : Transports - Chapitre 938	11 143 900,00	10 500 315,55	94,22%
80 : Services communs	85 500,00	82 636,54	96,65%
81 : Transports scolaires	8 678 720,00	8 212 682,09	94,63%
82 : Transports publics de voyageurs			
821 : Routier	2 379 680,00	2 204 996,92	92,66%
88 : Autres			
Fonction 9 : Développement économique - Chapitre 939	2 638 764,00	2 245 168,63	85,08%
90 : Services communs	174 400,00	147 485,30	84,57%
91 : Structures d'animation et de développement économique	391 412,00	333 666,46	85,25%
92 : Agriculture et pêche			
921 : Laboratoire départemental	260 000,00	54 936,38	21,13%
928 : Autres	457 202,00	396 288,30	86,68%
93 : Industrie, commerce et artisanat	187 700,00	181 250,94	96,56%
94 : Développement touristique	1 168 050,00	1 131 541,25	96,87%
Rubrique 94 "Services communs non ventilés"	13 018 229,27	12 807 177,09	98,38%
Impositions directes - Chapitre 940	116 939,00	116 939,00	100,00%
Autres impôts et taxes - Chapitre 941	424 941,00	424 941,00	100,00%
Opérations financières - Chapitre 943	2 249 312,00	2 053 765,68	91,31%
Frais de fonctionnement des groupes d'élus - Chapitre 944	101 250,00	86 350,44	85,28%
Provisions - Chapitre 945	52 628,00	52 628,00	100,00%
Transferts entre les sections - Chapitre 946	10 073 159,27	10 072 552,97	99,99%
SOUS-TOTAL :	181 145 970,27	175 625 843,68	
Rubrique 95 "Chapitres de prévision sans réalisation"	1 339 197,00		
Dépenses imprévues - Chapitre 952	1 339 197,00		
TOTAL :	182 485 167,27	175 625 843,68	96,24%

LES RECETTES

(en euros)

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016
AUTRES IMPÔTS ET TAXES							
Produits des contributions directes	18 636 481,00	19 231 856,00	20 044 637,00	20 799 629,00	21 392 461,00	25 500 000,00	25 593 719,00
Droits de mutation et Taxes additionnelles	5 825 166,44 62 629,15	5 718 695,00 107 865,85	5 138 796,68 108 650,65	5 467 604,60 79 015,13	5 998 309,60 104 028,61	6 200 000,00 100 000,00	6 912 657,74 68 590,82
Taxe départementale C.A.U.E.	186 526,00	108 251,00	30 715,00	-	-	-	-
Taxe d'aménagement	-	-	182 197,73	701 116,02	1 251 378,04	1 300 000,00	964 677,28
Taxe électricité T.C.F.E.	1 347 015,05	1 343 185,34	1 446 991,03	1 417 820,14	1 408 800,56	1 500 000,00	1 413 421,18
F.N.G.I.R.	3 000 916,00	2 999 408,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 028 123,00	3 028 123,00
Autre fiscalité reversée dont C.V.A.E. et I.F.E.R.	6 305 413,00	6 338 830,00	7 036 632,00	6 922 744,00	6 505 033,00	6 932 768,00	6 927 448,00
D.C.R.T.P.	3 899 901,00	4 002 566,00	3 904 600,00	3 904 000,00	3 904 600,00	3 904 600,00	3 904 600,00
Allocations compensatrices	4 465 697,00	4 002 793,00	3 581 134,00	3 206 230,00	2 666 981,00	2 500 000,00	2 445 146,00
T.I.C.P.E.	10 359 264,47	10 827 380,37	10 577 734,72	10 538 184,48	10 570 107,73	10 700 000,00	10 607 021,39
T.S.C.A.	20 005 100,77	22 511 873,08	21 732 504,34	21 832 543,79	22 245 531,09	22 467 000,00	22 672 294,20
Fonds de péréquation C.V.A.E.	-	-	-	356 833,00	878 807,00	489 000,00	480 387,00
Fonds de péréquation D.M.T.O.	5 746 796,00	6 009 082,00	2 839 167,00	2 160 469,00	2 246 840,00	3 200 000,00	4 844 192,00
Total	61 214 424,88	63 969 939,64	59 607 246,15	59 614 683,16	60 808 539,63	87 821 491,00	89 862 277,61
LES EMPRUNTS							
Volume d'emprunts	9 275 000,00	11 900 000,00	11 950 000,00	12 400 000,00	14 200 000,00	14 200 000,00	11 500 000,00
LES DOTATIONS DE LÉTAT							
Fonds de soutien exceptionnel	-	-	-	-	-	2 500 000,00	-
D.G.F.	50 067 356,00	50 062 914,00	50 035 378,00	49 228 577,00	47 299 744,00	45 400 000,00	45 398 136,00
D.G.D.	1 758 917,00	1 760 000,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00	1 758 917,00
Fonds de Mobilisation Départemental pour l'insertion (F.M.D.I.)	885 470,00	847 263,00	836 611,00	759 020,00	712 096,00	750 000,00	622 188,00
D.G.E.	3 484 338,82	3 307 771,38	3 021 938,95	2 942 525,08	2 645 546,33	2 800 000,00	2 882 557,33
F.C.T.V.A.	2 545 823,60	2 707 839,95	2 765 674,33	3 016 615,63	2 438 671,96	2 500 000,00	2 371 522,64
D.D.E.C.	729 274,00	729 408,35	729 274,00	729 274,00	729 274,00	730 000,00	729 274,00
Produits des amendes radars	683 522,00	688 369,00	734 257,00	733 985,00	733 716,00	740 000,00	733 271,00
Fonds de soutien (2 parts) à partir de 2014 pour AIS	2 849 491,36	-	4 000 000,00	6 645 876,00	6 728 171,00	6 963 142,00	6 614 880,00
Total	63 004 192,78	60 103 565,68	63 882 050,28	65 814 789,71	63 046 136,29	64 142 059,00	61 110 745,97
LES RECOUVREMENTS D'AIDE SOCIALE							
- Sur bénéficiaires							
• Handicapés	2 699 464,39	2 632 270,49	2 619 976,71	2 933 431,50	3 441 479,32	2 750 000,00	2 653 096,65
• Personnes âgées	4 691 607,12	4 482 487,19	5 228 526,98	5 251 440,35	5 481 787,76	5 300 000,00	5 188 608,46
- Sur Sécurité Sociale	161 854,51	206 866,26	214 783,86	221 912,45	245 789,86	260 000,00	250 794,40
- Autres (dont F.S.E.) et domolique	1 819 042,59	1 464 160,14	2 743 255,52	1 189 221,81	1 935 162,08	1 982 800,00	2 094 122,17
Total	9 371 968,61	8 785 784,08	10 806 543,07	9 596 006,11	11 104 219,02	10 292 800,00	10 186 621,68

LES RECETTES

(en euros)

	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Prévu 2016	Réalisé 2016
DOTATIONS VERSÉES PAR LA C.N.S.A.							
pour le financement de l'A.P.A.	13 042 282,50	12 281 261,70	12 468 168,60	14 309 525,60	14 493 700,80	16 060 000,00	16 054 816,46
pour le financement du Handicap	1 132 000,00	1 288 959,29	1 253 968,32	1 140 157,85	1 200 495,39	1 220 000,00	1 199 512,12
pour la Maison du Handicap	272 654,00	272 987,79	271 249,10	277 567,42	281 923,31	290 000,00	283 954,90
Total	14 446 936,50	13 843 208,78	13 993 386,02	15 727 250,87	15 976 119,50	17 570 000,00	17 538 283,48
LES AUTRES RECETTES							
Subventions de l'Etat	1 099 581,47	1 380 759,12	226 874,34	509 467,97	865 108,40	815 477,00	491 085,78
Subventions de la Région	1 630 687,50	1 714 319,78	1 575 892,00	1 284 003,55	1 290 622,98	411 000,00	29 574,06
Subventions de l'Union Européenne	-	11 830,38	39 213,59	71 101,61	36 943,61	50 311,00	50 202,46
Produits domaniaux - cessions	93 659,77	82 524,99	231 039,65	78 352,74	87 033,00	290 230,00	289 893,44
Transports Scolaires : participation des familles et organisateurs secondaires	1 038 320,87	1 146 635,23	1 081 947,38	1 521 400,00	1 681 488,71	1 820 000,00	1 596 988,19
Divers produits	2 797 656,78	3 431 181,77	3 938 928,92	5 073 231,21	4 235 562,62	5 857 971,00	4 781 115,04
Vente de terrains	110 500,00	18 000,00	4 105,00	52 005,00	-	-	-
Ouverture de crédit long terme C.C.L.T.	660 104,00	-	-	-	-	-	-
Opérations comptables afférentes à la dette	9 350 000,00	-	-	-	-	-	-
Opérations tirages remb. sur emprunts	4 570 208,00	-	-	-	-	-	-
Remb. T.V.A. Transports Scolaires Annulation mandats	-	-	-	22 890 298,15	-	-	-
Total	21 350 718,39	7 795 251,27	7 098 000,88	31 479 860,23	8 196 759,32	9 244 989,00	7 238 853,97
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	6 803 370,64	7 641 344,25	5 926 369,32	7 571 425,87	1 070 563,91	-	-
TOTAUX RECETTES RÉELLES	185 466 611,80	174 039 093,70	173 263 595,72	202 204 015,95	174 402 337,67	203 271 339,00	197 436 787,71
Opérations d'ordre	8 804 069,63	10 322 358,91	10 474 662,43	12 453 037,07	11 907 415,83	12 713 480,10	12 087 685,02
TOTAL	194 270 681,43	184 361 452,61	183 738 258,15	214 657 053,02	186 309 753,50	215 984 819,10	209 524 472,73
REPRISE DU RÉSULTAT N-1	11 201 915,91	11 221 928,35	8 815 677,02	1 852 423,21	1 612 609,96	2 041 688,86	2 041 688,86

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 19/05/2017

RAPPORT N° CD2017-05/ 1/ 5 DOSSIER N° 2068	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES
--

I. RÉSUMÉ

Il vous est proposé d'adopter le compte administratif de l'exercice 2016 du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses.

II. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	86 517,79 €	2 602 997,90 €	2 689 515,69 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	136 422,16 €	2 594 864,01 €	2 731 286,17 €

Résultat de gestion : + 41 770,48 €

Résultat 2015 reporté d'investissement : + 69 473,13 €

Résultat 2015 reporté de fonctionnement : + 8 133,89 €

—————

Excédent de clôture (investissement) : + 119 377,50 €

Ce résultat excédentaire de 119 377,50 € (investissement) a été intégré lors du Budget Primitif 2017 par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

A/ LES DÉPENSES :

Investissement :

Les dépenses d'investissement ont concerné :

- l'acquisition d'un véhicule pour 13 726,79 € pour la collecte des prélèvements en sérologie.
- l'acquisition de matériel informatique pour 5 278,04 € (10 PC avec extension de garantie) ;
- l'acquisition de licences informatiques pour 1 464,05 € (licences pour scanners, secteur sérologie) ;

- l'acquisition de matériels de laboratoire pour un montant total de 61 489,69 €. Il s'agit :
 - d'une loupe avec plusieurs objectifs de grossissement -secteur Milieux Aquatiques- (1 883,58 €) ;
 - d'une chambre combinée UTERMÖHL et des accessoires -secteur Microbiologie des Eaux- (2 674,02 €) ;
 - d'un congélateur -secteur Sérologie- et de trois réfrigérateurs -secteur Hygiène Alimentaire- (8 559,70 €) ;
 - d'un osmoseur pour tous secteurs (7 447,27 €) ;
 - d'un thermostat de calibration équipé d'un portoir rotonde -secteur Qualité- (7 121,07 €) ;
 - d'un rotor avec deux nacelles pour centrifugeuse -secteur PCR- (1 827,57 €) ;
 - d'un sèche-verrerie -secteur Laverie- (3 021,78 €) ;
 - d'un tempo et des accessoires -appareil pour analyses en hygiène alimentaire- (27 921,25 €) ;
 - et de deux pipettes -secteur PCR- (1 033,45 €).
- des travaux d'aménagement pour 4 559,72 € (reprise distribution gaz propane existante et travaux de plomberie dans les sanitaires).

Fonctionnement :

Pour 2016, les frais de personnel se sont élevés à 1 512 985 € et les frais de formation à 3 660,66 €.

Les autres postes de fonctionnement les plus significatifs ont porté sur :

- l'acquisition de produits pharmaceutiques (réactifs) pour 311 236,88 € ;
- l'acquisition de consommables à usage unique tels que flacons, tubes, pipettes et pointes de pipettes, boîtes de Pétri...) pour 131 844,01 € ;
- les autres prestations de service pour 33 287,46 €. L'essentiel est représenté par la collecte transport des prélèvements vétérinaires des départements limitrophes, les frais de colloques, les frais de nettoyage des vêtements de travail ;
- les frais concernant les analyses sous-traitées à différents laboratoires pour 212 714,44 € ;
- l'entretien et réparation de matériel et de mobilier : figure sur cette ligne la maintenance des appareils et des installations du laboratoire, garantissant la continuité du service et des coûts d'analyses maîtrisés toute l'année (93 379,91 €) ;
- les divers contrôles qualité pour 39 630,49 € relatifs aux frais d'accréditations et aux essais interlaboratoires d'aptitude ;
- les frais d'affranchissement : 13 994,48 € ;
- les frais d'électricité : 31 777,07 € ;
- les combustibles : 31 440,49 € ;
- l'eau : 8 939,71 €.

Par ailleurs, la dotation aux amortissements en 2016 s'est élevée à 136 422,16 € correspondant aux investissements effectués les années précédentes.

B/ LES RECETTES :

Les recettes totales s'élèvent à 2 602 997,90 €.

Le total des taxes d'analyses ressort à 2 500 058,01 €.

	<i>Montant</i>	<i>Part des taxes d'analyses</i>
ESB	163 056,04 €	6,52 %
Hydrologie Eaux Propres	493 436,41 €	19,73 %
Hydrologie Eaux Résiduaires	95 875,36 €	3,84 %
Hygiène alimentaire	210 921,70 €	8,44 %
Santé animale	105 268,53 €	4,22 %
Sérologie	1 431 499,97 €	57,25 %

A la clôture de l'exercice 2016, la section de fonctionnement est équilibrée avec une dotation de service public d'un montant de 54 936,38 €.

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

Tels sont les éléments du compte administratif du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 19/05/2017

RAPPORT N° CD2017-05/ 1/ 7 DOSSIER N° 2102	CD-ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL ET FINANCES
---	--

Origine :	Direction Générale des Services/Direction des Finances et Budget
-----------	--

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU PARC DEPARTEMENTAL

I. RÉSUMÉ

Il vous est proposé d'adopter le Compte Administratif de l'exercice 2016 du budget annexe du Parc départemental.

II. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe du Parc départemental se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	869 103,83 €	5 839 548,17 €	6 708 652,00 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	568 437,60 €	6 521 564,20 €	7 090 001,80 €

Résultat de gestion :+ 381 349,80 €

Résultat 2015 reporté de fonctionnement : + 2 343 260,71 €

Résultat 2015 reporté d'investissement : + 517 586,57 €

Excédent global de clôture :+ 3 242 197,08 €

Ce résultat, soit + 216 920,34 € en investissement et + 3 025 276,74 € en fonctionnement, a été intégré lors du Budget Primitif 2017 par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

A/ LES DÉPENSES :

Investissement :

Le crédit pour acquisition de matériel s'élève à 4 961,39 € pour l'achat d'une cuve à fuel en remplacement d'une cuve défectueuse et d'une remorque ECIM.

S'agissant de l'acquisition de véhicules et engins, la facturation du matériel pour lequel le marché a été notifié en 2015, a été effectuée en 2016 : 420 019 € pour le matériel de transport et 317 203 € pour le matériel industriel. En ce qui concerne le marché notifié fin décembre 2016, la livraison et la facturation s'effectueront sur l'exercice 2017 et représenteront un montant de

309 508,32 € pour le matériel de transport et un montant de 442 737,60 € pour le matériel industriel.

La reprise des stocks de peinture et de glissières représente 125 163 €.

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 5 839 548,17 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- carburant (fuel, gazole, SP 95).....	532 264,87 €
- émulsion.....	329 925,84 €
- grave-émulsion-enrobés à froid.....	427 193,19 €
- pièces de rechange et pneumatiques.....	544 278,23 €
- granulats.....	249 702,47 €
- produits de marquage routier.....	131 398,17 €
- sel de déneigement.....	90 729,00 €
- glissières de sécurité.....	6 684,37 €
- location de matériel et outillage, de matériel de transport, de matériel de travaux.....	198 645,73 €
- prime d'assurance des véhicules et engins.....	148 010,48 €
- remboursement à l'État de la masse salariale des OPA.....	261 969,66 €

La masse salariale des agents territoriaux au 31 décembre 2016 ainsi que la rémunération d'agents non titulaires (remplacements) s'est élevée à 1 251 773,74 €.

La dotation aux amortissements ressort à 54 988,23 €.

B/ LES RECETTES :

Les recettes totales s'élèvent à 6 521 564,20 €.

La facturation sur le budget principal du Conseil Départemental, auprès des collectivités et tiers est répartie comme suit :

1/ Travaux.....	3 050 294,29 €
dont - rechargement enduits PATA :	1 666 680,38 €
- élagage, fossés, terrassement :	277 093,95 €
- signalisation horizontale :	434 494,32 €
- pose de glissières :	86 728,61 €
- service hivernal :	505 509,11 €
- essais laboratoire :	79 787,92 €

Il est précisé que les travaux effectués pour le compte des communes s'élèvent à 176 829,62 €.

2/ Location de véhicules et engins.....	2 028 062,68 €
dont - location de tracteurs et débroussailleuses :	943 285,24 €
- location de camions :	271 848,16 €
- location de fourgons :	272 513,24 €
- véhicules de liaison :	346 518,50 €

La facturation concernant l'entretien et les frais de carburant des véhicules de la Direction de l'Administration Générale s'élève à 134 957,06 €, celle des véhicules du Laboratoire

Départemental d'Analyses étant de 15 238,56 €.

3/ Vente de marchandises..... 349 230,48 €

Une subvention FEDER de 23 716,17 € a été accordée, suite à un programme d'expérimentation de valorisation des bois d'élagage en Creuse.

La valeur du stock de pièces détachées, matières premières, carburants, lubrifiant, glissières et peinture ressort à 776 808,99 € au 31 décembre 2016.

PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

Tels sont les éléments du Compte Administratif du budget annexe du Parc Départemental que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

DÉCISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS
